

JF N° 111109
Contact IFOP : Jérôme Fourquet
Tél : 01 45 84 14 44
jerome.fourquet@ifop.com



pour



La préférence entre le droit au mariage et le droit à une union civile pour les couples homosexuels

Résultats détaillés
Février 2013

Sommaire

- 1 - La méthodologie	1
- 2 - Les résultats de l'étude.....	4
La préférence entre le droit au mariage et le droit à une union civile pour les couples homosexuels.....	5

- 1 -

La méthodologie

Méthodologie

Ce document présente les résultats d'une étude réalisée par l'Ifop. Elle respecte fidèlement les principes scientifiques et déontologiques de l'enquête par sondage. Les enseignements qu'elle indique reflètent un état de l'opinion à l'instant de sa réalisation et non pas une prédiction.

Aucune publication totale ou partielle ne peut être faite sans l'accord exprès de l'Ifop.

Retrouvez les sondages et analyses de l'Ifop sur :



iPhone



iPad



www.ifop.com



@ifopopinion



Ifop Opinion

Etude réalisée par l'Ifop pour :	Alliance Vita
Echantillon	Echantillon de 1009 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus. La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas (sexe, âge, profession de la personne interrogée) après stratification par région et catégorie d'agglomération.
Mode de recueil	Les interviews ont eu lieu par questionnaire auto-administré en ligne (CAWI - Computer Assisted Web Interviewing).
Dates de terrain	Du 12 au 14 février 2013

PRÉCISION RELATIVE AUX MARGES D'ERREUR

La théorie statistique permet de mesurer l'incertitude à attacher à chaque résultat d'une enquête. Cette incertitude s'exprime par un intervalle de confiance situé de part et d'autre de la valeur observée et dans lequel la vraie valeur a une probabilité déterminée de se trouver. Cette incertitude, communément appelée « marge d'erreur », varie en fonction de la taille de l'échantillon et du pourcentage observé comme le montre le tableau ci-dessous :

INTERVALLE DE CONFIANCE A 95% DE CHANCE

Et si l'effectif est...	Si le pourcentage trouvé est...					
	5 ou 95%	10 ou 90%	20 ou 80%	30 ou 70%	40 ou 60%	50%
50	6,2	8,5	11,3	13,0	13,9	14,1
100	4,4	6,0	8,0	9,2	9,8	10,0
200	3,1	4,2	5,7	6,5	6,9	7,1
250	2,8	3,8	5,1	5,8	6,2	6,3
300	2,5	3,5	4,6	5,3	5,7	5,8
350	2,3	3,2	4,3	4,9	5,2	5,3
400	2,2	3,0	4,0	4,6	4,9	5,0
450	2,1	2,8	3,8	4,3	4,6	4,7
500	1,9	2,7	3,6	4,1	4,4	4,5
600	1,8	2,4	3,3	3,7	4,0	4,1
700	1,6	2,3	3,0	3,5	3,7	3,8
800	1,5	2,1	2,8	3,2	3,5	3,5
900	1,4	2,0	2,6	3,0	3,2	3,3
1000	1,4	1,8	2,5	2,8	3,0	3,1
2000	1,0	1,3	1,8	2,1	2,2	2,2
4000	0,7	0,9	1,3	1,5	1,6	1,6
6000	0,6	0,8	1,1	1,3	1,4	1,4
10000	0,4	0,6	0,8	0,9	0,9	1,0

Exemple de lecture du tableau : dans le cas d'un échantillon de **1000** personnes, si le pourcentage mesuré est de **10%**, la marge d'erreur est égale à **1,8**. Le vrai pourcentage est donc compris entre 8,2% et 11,8%.

- 2 -

Les résultats de l'étude

La préférence entre le droit au mariage et le droit à une union civile pour les couples homosexuels

Question : Vous savez qu'actuellement en France, le mariage ouvre automatiquement le droit à l'adoption, c'est à dire qu'on ne peut dissocier mariage et adoption. Dans ces conditions, êtes-vous plutôt favorable ... ?

	Ensemble des Français (%)	Vote au premier tour de l'élection présidentielle 2012				
		Jean-Luc Mélen- chon (%)	François Hollande (%)	François Bayrou (%)	Nicolas Sarkozy (%)	Marine Le Pen (%)
• Au droit au mariage pour des personnes de même sexe, assorti du droit d'adopter	39	66	57	37	21	20
• A une union civile, qui accorderait davantage de droits que le PACS mais sans pour autant permettre le droit à l'adoption	36	20	25	44	50	43
• A aucun de ces projets	21	10	14	15	27	35
- Ne se prononcent pas	4	4	4	4	2	2
TOTAL	100	100	100	100	100	100

La préférence entre le droit au mariage et le droit à une union civile pour les couples homosexuels

	Au droit au mariage pour des personnes de même sexe, assorti du droit d'adopter (%)	A une union civile, qui accorderait davantage de droits que le PACS (%)	A aucun de ces projets (%)	Nsp (%)
ENSEMBLE	39	36	21	4
SEXE DE L'INTERVIEWE(E)				
Homme	35	41	22	2
Femme	42	33	20	5
AGE DE L'INTERVIEWE(E)				
Moins de 35 ans	52	28	15	5
18 à 24 ans	59	25	14	2
25 à 34 ans	47	30	16	7
35 ans et plus	34	40	23	3
35 à 49 ans	39	30	26	5
50 à 64 ans	34	40	24	2
65 ans et plus	29	50	18	3
PROFESSION DE L'INTERVIEWE(E)				
ACTIF	39	34	21	6
CSP+	38	40	17	5
Profession libérale, cadre supérieur	40	37	19	4
Profession intermédiaire	48	31	18	3
CSP-	37	32	24	7
Employé	38	34	22	6
Ouvrier	35	30	27	8
INACTIF	39	40	20	1
Retraité	32	47	19	2
Autre inactif	51	25	23	1
STATUT DE L'INTERVIEWE(E)				
Salarié du secteur privé	38	34	24	4
Salarié du secteur public	46	30	15	9
Indépendant sans salarié / Employeur	31	44	21	4
REGION				
Région parisienne	42	34	17	7
Province	38	37	22	3
Nord est	33	37	25	5
Nord ouest	46	32	19	3
Sud ouest	39	40	17	4
Sud est	37	40	23	-
CATEGORIE D'AGGLOMERATION				
Communes rurales	42	35	21	2
Communes urbaines de province	37	38	22	3
Agglomération parisienne	42	33	17	8
PROXIMITE POLITIQUE				
Gauche	62	25	10	3
Front de Gauche	67	17	12	4
Parti Socialiste	62	25	10	3
Europe Ecologie / Les Verts (*)	64	27	9	-
Modem	38	34	25	3
Droite	20	51	28	1
UDI (*)	29	60	3	8
UMP	20	53	26	1
Front National	18	46	35	1
Aucune formation politique	37	32	23	8
VOTE A LA PRESIDENTIELLE 2012 (1er tour)				
Jean-Luc Mélenchon	66	20	10	4
François Hollande	57	25	14	4
François Bayrou	37	44	15	4
Nicolas Sarkozy	21	50	27	2
Marine Le Pen	20	43	35	2

(*) Effectifs inférieurs à 40 individus : ces résultats sont à interpréter avec prudence en raison de la faiblesse des effectifs